

AR PREFECTURE

016-200054047-20170316-2017_03_16_19-DE
Reçu le 29/03/2017

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la mise en place d'un complément de numérotation des voies de la commune nouvelle de Confolens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de procéder à la numérotation manquante des voies de la commune nouvelle ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis de la Poste pour l'aide à la dénomination et à la numérotation des voies pour un montant de 7 215,00 € T.T.C. ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance et tout document relatif à ce dossier.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 20 mars 2017

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

